

Déclaration liminaire du CNESRAAV du 17/12/2020

C'est dans un contexte de résurgence et de menace de rebond de la pandémie covid que ce tient ce dernier CNESRAAV de 2020, dernière instance de l'année.

Il boucle une année difficile. La pandémie nous a tous contraints à adapter nos méthodes de travail dans l'impréparation la plus totale : télétravail, téléenseignement, voire autorisations spéciales d'absence pour ceux qui n'ont pas pu (ou pas eu la chance de télétravailler). Nous avons été amenés à remettre plus ou moins ça depuis la rentrée de novembre.

Le téléenseignement montre ses limites avant même qu'on ait pu en tirer des leçons.

Et pendant ce temps, la casse du service public continue : les décrets d'application de la loi transformation de la fonction publique sont sortis cet automne. Ils enterrent 4 décennies de modalité de dialogue social. Nous ne pouvons qu'être inquiets !

La Loi de programmation pour la recherche ne répond pas à nos attentes. Ces dernières semaines, elle a suscité une mobilisation importante des personnels dans les universités. Nous vous l'avons déjà dit : le choix du financement de la recherche par appels à projets ne nous satisfait pas. De plus, cela sera amplifié par l'affectation des crédits du plan de relance à l'ANR. Le système des appels à projets est chronophage et inefficace. Pour nous, c'est une attaque à la liberté de la recherche. Dans nos secteurs, cela ne va pas donner à la recherche les moyens dont elle a besoin pour irriguer l'enseignement et l'innovation en ces temps de transition. Les dispositions en matière de ressources humaines nous interrogent aussi, notamment sur la précarité qu'elle induit et augmente.

Après seulement deux ans d'exercice, des effets de la réforme des lycées par Blanquer se feraient déjà ressentir : les filles d'une part et les élèves moins favorisés socialement d'autre part se détournent très nettement des filières scientifiques (en particulier mathématiques). C'est préoccupant pour le recrutement dans nos écoles, qui est majoritairement féminin. De plus, nous débattons souvent dans cette instance de la façon d'améliorer la mixité des publics. Comment recruter si la ségrégation se fait dès le lycée ? C'est aberrant dans notre ministère qui met en place des plans d'égalité/ diversité.

Aujourd'hui, c'est le marronnier de décembre ! Nous examinons les moyens alloués aux établissements publics de l'enseignement supérieur. Vous affichez une augmentation globale de 2% sur le 142. Et en ces temps de disette organisée pour les services publics qui payent par l'austérité une politique destinée à leur sabotage et par avance la dette engendrée par le plan de relance, vous allez vous réjouir de l'accroissement de ce budget.

Depuis des années, nous dénonçons la baisse récurrente des moyens pour les activités dans les écoles, notamment du fait qu'un certain nombre d'étudiants ne sont pas pris en compte. « Faire plus avec moins » revient sans cesse. FO demande des moyens à la hauteur de ses ambitions pour la recherche et l'enseignement supérieur agricole, pour les budgets et pour les personnels. FO continue de dénoncer la précarité dans laquelle sont maintenus au moins 1/3 de nos collègues. (Nous remarquons d'ailleurs qu'il n'y a pas de bilan de l'emploi contractuel cette année) Nous demandons la déprécarisation des emplois permanents sous plafond.

Après une année 2020 éprouvante pour tous, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2021 !

Contact :

christine.heuze@agrocampus-ouest.fr

jacqueline.fayolle@vetagro-sup.fr

Le compte-rendu de cette instance sera diffusé en début 2021. Bonnes fêtes de fin d'année.